

CERTIFICAT DE SCOLARITE

Le Directeur de l'ENS Chimie Montpellier certifie que

LEMEUNIER IRIS

Id. National : 0712003110 Z

N° Etudiant : 21500080

Née le 07 juin 1994

à PARIS 14EME (PARIS)

est régulièrement inscrite pour l'année universitaire 2018/2019

Diplôme : DIPLOME D' INGENIEUR CHIMISTE

Année : DIPLOME INGENIEUR 3EME ANNEE

Composante : Ecole NS de Chimie de Montpellier

Diplôme : Master Biologie Santé

Année : M2 Master Biologie Santé

Composante : Ecole NS de Chimie de Montpellier

Fait à Montpellier, le 06 septembre 2018

Pascal DUMY





Service Client Contrat
CS 10116
77798 NEMOURS CEDEX
Tél : 09 69 39 49 29
www.macif.fr

Mme LEMEUNIER IRIS

9 RUE ARNAUD

10000 TROYES

Votre n° de sociétaire : 15450129

ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE
POUR UN STAGE EN ENTREPRISE

La MACIF, représentée par JEAN-MARC RABY, Directeur Général, certifie que Madame IRIS LEMEUNIER a souscrit un contrat n° 15450129 à effet du 10/08/2018.

Sous réserve de la signature d'une convention de stage, ce contrat garantit les conséquences de la responsabilité civile que iris lemeunier, peut encourir en raison des dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers.

Cette garantie est étendue aux conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile, en raison des dommages matériels et immatériels causés en cas d'accident, incendie, dégâts des eaux, ainsi qu'aux biens mobiliers ou immobiliers qui lui sont confiés par le maître de stage au cours ou à l'occasion du stage.

L'échéance annuelle du contrat est fixée au 1er avril.

Fait à Niort, le 4 SEPTEMBRE 2018

Le Directeur Général

JEAN-MARC RABY



Service Client Contrat
CS 10116
77798 NEMOURS CEDEX
Tél : 09 69 39 49 29
www.macif.fr

Mlle LEMEUNIER IRIS

9 RUE ARNAUD

10000 TROYES

Votre n° de sociétaire : 15450129

ATTESTATION D'ASSURANCE

Année universitaire : 2018/2019

La MACIF, représentée par JEAN-MARC RABY, Directeur Général, certifie que IRIS LEMEUNIER bénéficie des garanties suivantes :

- * **Responsabilité civile** en couverture de sa faute personnelle, dans le cadre du contrat Prem's souscrit avec tacite reconduction.
- * **Individuelle accident** en couverture des accidents corporels dont elle pourrait être victime en cas de décès ou d'invalidité survenus dans le cadre de ce contrat au cours et en dehors de ses études, tels que : activités sportives, socio-culturelles, stages en entreprise, voyages, ...
- * **Assistance** pour l'organisation et le règlement des frais de rapatriement, de sauvetage ou de secours lorsque l'activité se déroule en France à plus de 50 km du domicile et dans tous les pays d'Europe (Macif Assistance Tél 0 800 774 774).

L'échéance annuelle est fixée au 10/08/2019.

La présente attestation est délivrée sous réserve d'une suspension des garanties ou d'une résiliation du contrat et ne peut engager la MACIF que dans les conditions et limites du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Niort, le 10 AOUT 2018

Le Directeur Général

JEAN-MARC RABY